Deux ans du massacre de Monte Sumé, cas d'école de la violence d'Etat et de l'impunité en Angola

Le 16 avril 2015 avait lieu le massacre de membres de l'église « Luz do Mundo » à São Pedro Sumé. Aucune enquête n'a été menée par les autorités angolaises, qui nient l'existence de ce massacre.

Le 16 avril 2015 avait lieu le massacre de membres de l'église *« Luz do Mundo »* à São Pedro Sumé. Aucune enquête n'a été menée par les autorités angolaises, qui nient l'existence de ce massacre. L'ACAT appelle l'ensemble des partenaires et bailleurs de fonds de l'Angola, dont l'Union européenne et ses Etats membres, à faire pression sur les autorités angolaises afin que celles-ci demandent une enquête de l'ONU sur ces événements.

Selon Clément Boursin, responsable Afrique à l'ACAT, *« le massacre de Monte Sumé montre qu'en Angola les forces de sécurité peuvent tuer, en toute impunité, des centaines de civils en quelques jours sans que cela ne crée de remous. Les autorités angolaises et la communauté internationale ont affiché un désintérêt manifeste pour ces événements extrêmement graves »*.

Le 16 avril 2015, munis d'un mandat d'arrêt, un groupe de policiers angolais se rend au campement de l'Eglise évangélique *« Luz do Mundo »* et essaye d'arrêter son leader José Julino Kalupeteka, qui prêche dans une zone montagneuse reculée au centre de l'Angola, située dans la province de Huambo. La situation dégénère et plusieurs policiers sont tués.

S'ensuit une répression sanglante durant plusieurs jours. Une véritable chasse à l'homme est menée sur le terrain, sans témoins car la montagne est rendue inaccessible par les forces de l'ordre. Le 18 avril, M. Kalupeteka se rend à la police, puis est torturé. Les autorités angolaises annoncent un bilan de vingt-deux morts, dont neuf policiers. Plusieurs

associations locales indiquent que le véritable bilan serait beaucoup plus lourd : près de 700 morts. L'accès au site a été interdit pendant plusieurs jours à toute personne extérieure.

Les autorités angolaises ont refusé l'aide du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme qui était prête à venir enquêter. Les Etats partenaires de l'Angola sont restés muets. Par conséquent, une seule procédure judiciaire a été ouverte dans cette affaire : José Julino Kalupeteka et dix de ses fidèles ont été poursuivis pour « homicide aggravé » des neufs policiers qui avaient tenté de procéder à son arrestation. Après une parodie de procès, ils ont été lourdement condamnés. Aujourd'hui encore des survivants de São Pedro Sumé se cachent par peur de représailles. D'autres ont fui le pays et trouvé asile à l'étranger.

Un autre massacre a semble-t-il été perpétré en août 2016 dans un village de la province de Kassongue, située dans le centre de l'Angola. Environ une quarantaine de membres de l'église y vivaient au moment de l'attaque. Très peu de personnes auraient survécu. Comme lors du massacre de Monté Sumé, l'armée et la police ont bouclé la zone autour du village après leur opération.